

gens l'occupaient, y tenaient garnison, mais les bourgeois seuls gardaient leur ville, ils en avaient les clefs, et de leur chef ils décidaient des mesures à prendre pour le guet et la défense des murs et des portes (1).

Le premier acte d'une commune reconnue était de se donner une bannière, signe et manifestation de l'individualité municipale qu'elle venait d'acquérir. Celle de la ville et commune de Trévoux portait la tour que nous retrouvons plus tard dans le vitrail de son église, soit que d'eux-mêmes les habitants eussent adopté ce symbole, soit qu'ils eussent obtenu du sire de Villais leur seigneur, l'autorisation de se l'approprier, ainsi qu'il advint à la ville de Bourg qui, vers le même temps, reçut du comte de Savoie, Amédée VI, seigneur de Bresse, les couleurs de son écu primitif (2).

Cette tour donjonnée de gueules, image de la tour féodale à l'ombre de laquelle s'abritait la cité nouvelle, fut à l'origine et pendant de longues années la pièce unique des armes de Trévoux, ce n'est que beaucoup plus tard, au commencement du xvi^e siècle, qu'elles s'enrichirent du chef fleurdelisé qui leur appartient aujourd'hui. Mais avant d'examiner comment s'effecua cette modification de blason et pour s'en rendre compte, une courte digression historique est nécessaire.

II

Après la déposition de Charles-le-Gros (887), l'empire carlovingien s'était définitivement démembré, c'est à ce moment que la Germanie, l'Italie et la France se séparèrent, et devinrent des royaumes distincts.

Entre ces trois grands états, au pied des Alpes, on vit alors, et pour un instant, se reconstituer l'ancien royaume mérovingien de Bourgogne. Boson, beau-père de l'empereur Charles-le-

(1) Franchises de la ville de Trévoux, art. 81.

(2) Parti de sinople et de sable. Guichnon, *Bist- de Bresse et Bugey*, I, 69.